Posté par: formations-concours Publiée le : 28/8/2008 10:32:08

Missions : Les conservateurs territoriaux de bibliothà ques constituent un cadre d' emplois de catà © gorie A. Ils constituent, organisent, enrichissent, à © valuent et exploitent les collections de toute nature des bibliothà ques. Ils sont responsables de ce patrimoine et du dà © veloppement de la lecture publique.

Ils organisent I'accÃ"s du public aux collections et la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. Les catalogues de collections sont établis sous leur responsabilité.

Ils peuvent participer \tilde{A} la formation de professionnels et du public dans le domaine des biblioth \tilde{A} ques, de la documentation et de l'information scientifique et technique.

Ils exercent leurs fonctions dans les bibliothà ques municipales classées et les bibliothà ques centrales de prà t. Ils peuvent à ©galement exercer leurs fonctions dans les bibliothà ques contrà Tà ©es ou services en dà ©pendant.

Un arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé de la culture fixe sur proposition de l'autorité territoriale la liste des bibliothèques mentionnées à l'alinéa précédent qui peuvent avoir plusieurs conservateurs, compte tenu de leur importance particulière au regard des critères mentionnés audit alinéa. La liste indique le nombre d'emplois de conservateur territorial de bibliothèques pouvant être créés.

Les conservateurs territoriaux de bibliothà ques ont vocation à occuper les emplois de direction. Â

Conditions générales de participation au concours

- Ãatre de nationalité française ou ressortissant communautaire ;
- jouir de ses droits civiques ;
- se trouver en position réguliÃ"re au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction. Les conditions de participation au concours de conservateur territorial de bibliothà "que **Concours** externe
- être titulaire d'un diplà me national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou d'un diplà me de même niveau.

Concours externe ouvert aux éIà ves de I'École nationale des chartes

- avoir satisfait aux obligations de scolarité de la troisiÃ"me année de cette école

Concours interne sur A©preuves

 - Justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins sept ans de services publics effectifs Les épreuves au concours de conservateur territorial de bibliothà "que Concours externe

Épreuves écrites d'admissibilité

- Une composition sur un sujet d'ordre général relatif à la vie intellectuelle (durée 5 heures Coefficient 2)
- Une note de synthà se établie à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés portant sur un sujet choisi lors de l'inscription (Lettes et arts, Sciences Humaines et sociales, Sciences juridique, économique et politique, Sciences exactes, Sciences de la nature et de la vie (durée 4 heures Coefficient 2)
- Traduction d'un texte en langue ancienne ou de langue vivante étrangÃ"re (durée 30 minutes Coefficient 1)

Épreuves orales d'admission

- Une conversation avec le jury à partir d'un texte ou une citation tiré au sort (durée 30 minutes Coefficient 1)
- Une épreuve de langue vivante étrangÃ"re ou un résumé et commentaire d'un texte scientifique ou administratif (durée 30 minutes Coefficient 1)Â *Pour les candidats, éIÃ"ves Chartistes*
- Un entretien avec le jury à partir d'un dossier comportant les titres et diplômes détenus, un rapport des travaux du candidat et le relevé de notes du candidat (durée 30 minutes Coefficient 1)
- Une conversation avec le jury sur les connaissances techniques et professionnelles (durée 30 minutes Coefficient 2)Â Concours interne
 Épreuves écrites d'admissibilité
- Une composition sur un sujet d'ordre général (durée 4 heures Coefficient 2)
- Une note de synthÃ"se à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés en langue française sur le domaine des bibliothÃ"ques et de la documentation (durée 4 heures Coefficient 3)

ĉpreuves orales d'admission

- Un entretien avec le jury à partir d'un texte court ou d'une citation (durée 30 minutes Coefficient 3)
- Une épreuve de langue vivante étrangÃ"re (durée 30 minutes Coefficient 2) Le déroulement de la carriÃ"re de conservateur territorial de bibliothÃ"queLes candidats inscrits sur la liste d'admission à l'un des concours sont nommés élÃ"ves du Centre national de la fonction publique territoriale pour la période de leur formation initiale d'application de dix-huit mois.

À leur titularisation, les élÃ"ves sont nommés conservateur de 2e classe et peuvent accéder par ancienneté au grade de conservateur de 1re classe puis de conservateur en chef.Â